

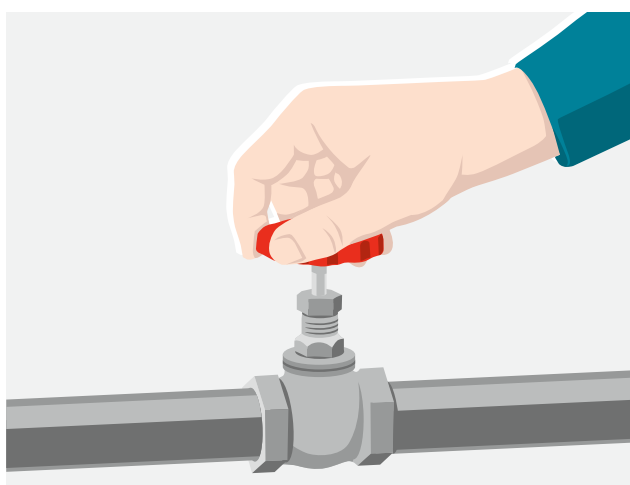


Propane et butane

Mesures de protection en cas de fuite
de gaz à l'air libre

Propane et butane: Mesures de protection en cas de fuite de gaz à l'air libre

Fuite de gaz sans incendie



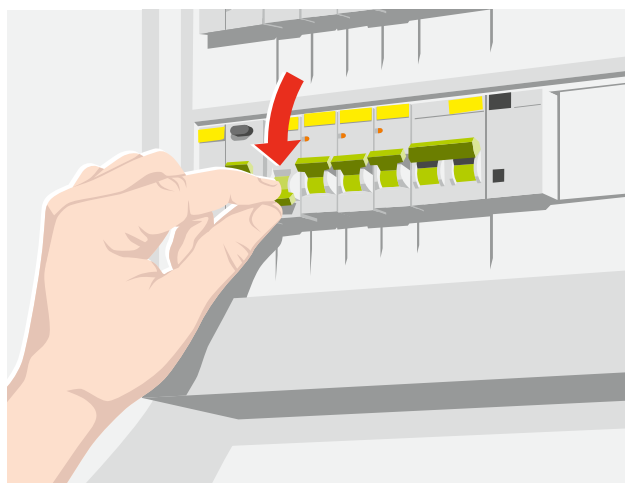
1 Fermer si possible les organes d'obturation afin d'interrompre la fuite de gaz.



2 Maintenir les personnes hors de la nappe de gaz. Interdire dans un grand rayon l'accès à la zone dangereuse.

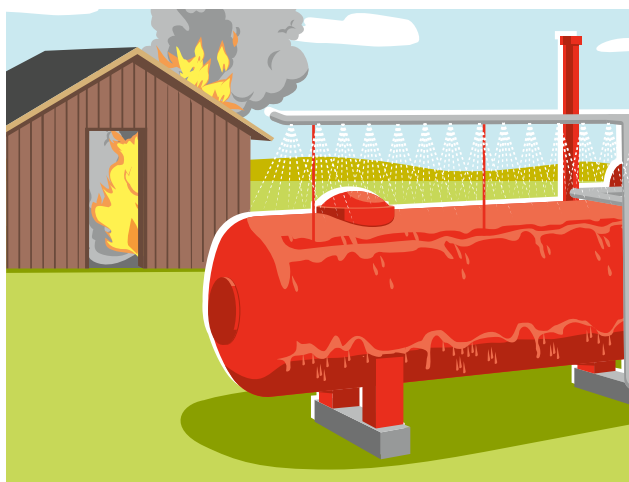


3 Empêcher toute source d'allumage de se trouver dans la zone dangereuse: n'allumer aucun feu et ne pas fumer. Interdire la zone dangereuse aux véhicules à moteur.



4 Évacuer au besoin les bâtiments voisins menacés et actionner le disjoncteur principal. N'appliquer d'autres mesures que sur l'ordre de spécialistes.

Incendie près de gaz liquéfiés



1 Refroidir les réservoirs et installations fixes au moyen des équipements fixes d'arrosage, d'un tuyau relié à une borne hydrante ou d'un canon à eau.



2 Éloigner les bouteilles de gaz de la zone dangereuse ou, en cas d'impossibilité, les refroidir.

- Le propane et le butane sont des gaz liquéfiés invisibles, odorants, facilement inflammables, explosibles et plus denses que l'air.
- Les réservoirs de gaz peuvent éclater lorsqu'ils sont surchauffés.
- En cas d'incendie de gaz liquéfiés, supprimer tout d'abord la fuite de gaz et ensuite éteindre le feu.
- N'éteindre un feu de gaz liquéfié que si des raisons impérieuses l'exigent (p. ex. pour éviter une propagation de l'incendie). Les extincteurs à poudre ABC avec agent pour nids incandescents conviennent à l'extinction des feux de gaz liquéfié.
- On appliquera alors les mêmes mesures que lors de fuites de gaz à l'air libre sans incendie.

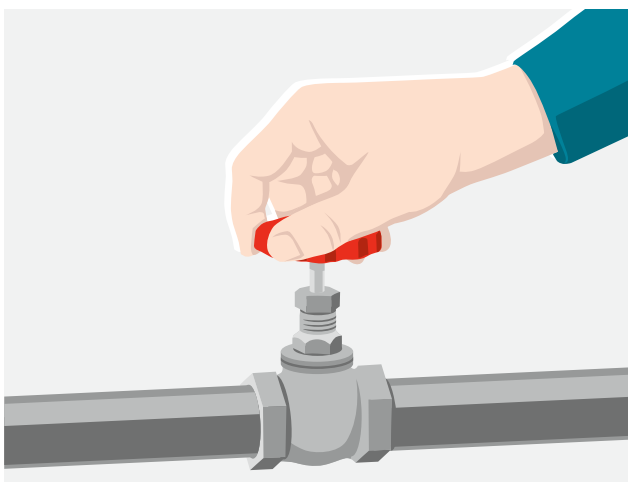
Appeler les secours ou demander de l'aide

Service du feu:
Tél. 118

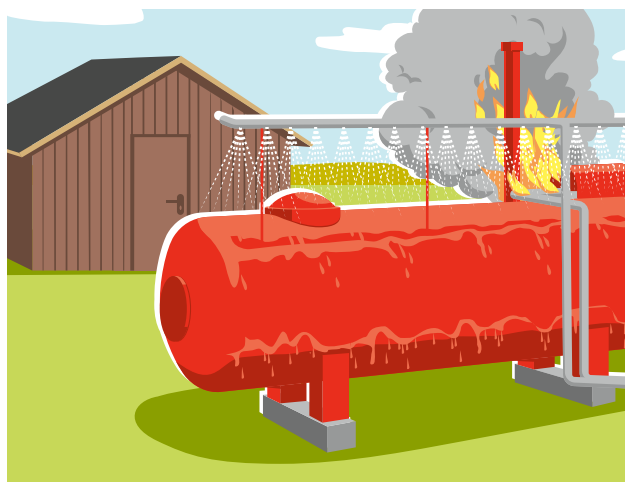
Fournisseur de gaz ou installateur
Tél. :

.....

Fuite de gaz avec incendie



1 Fermer tous les organes d'obturation et interrompre ainsi l'arrivée de gaz.



2 Refroidir les réservoirs au moyen des équipements fixes d'arrosage.



3 Refroidir les objets menacés par les effets de l'incendie (p. ex. au moyen d'une installation fixe d'arrosage, d'un tuyau connecté à une borne hydrante ou d'un canon à eau).



4 N'appliquer d'autres mesures que sur l'ordre de spécialistes.

Le modèle Suva Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Secteur chimie, physique et ergonomie
Case postale, 1001 Lausanne****
Tél. 021 310 80 40
service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/44025.f

Titre

Propane et butane:
Mesures de protection en cas de fuite
de gaz à l'air libre

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: février 1987

Édition revue et corrigée: juillet 2023

Référence

44025.f (disponible uniquement sous forme de fichier pdf)